

À Rouen, la scolarisation des enfants du voyage est compliquée - Société

7-9 minutes

Quand Muriel Le Roux nous dit que « *les choses ne sont pas si simples* », c'est bien que la nuance s'impose pour évoquer la scolarisation le plus souvent chaotique des enfants du voyage, gamins itinérants qui, comme les autres, doivent lundi faire leur rentrée.

Au plus près de ces questions, la directrice du relais accueil gens du voyage, chemin du Halage à Sotteville-lès-Rouen, a donc décidé, avec son équipe, de proposer aux familles toute une semaine d'information sur les temps de l'enfant, consciente que pour ces familles une scolarité suivie peut signifier la fin du voyage et d'un mode de vie.

Mercredi, deux mamans participaient aux ateliers proposés avec leurs enfants qui tous font leur rentrée ce lundi à Saint-Étienne-du-Rouvray et Sotteville. Des convaincues.

« *C'est important pour eux* », insiste Shelly, 25 ans, jeune maman d'une fillette de 9 ans, qui raconte comment, elle, a du quitté le collège à 15 ans : « *Jusque-là, j'avais toujours été scolarisée et j'aimais ça. D'ailleurs, j'étais plutôt bonne élève* », poursuit-elle sans sourciller.

Si pour Shelly* cette instruction obligatoire est une évidence, Sarah la voit encore comme une contrainte - au risque de perdre ses droits sociaux - peu compatible avec son existence nomade.

« Si les aires d'accueil étaient plus nombreuses... »

La scolarité obligatoire dès l'âge de 3 ans (au lieu de 6 ans auparavant), votée en février dernier par les députés n'est donc pas étrangère à sa visite au relais accueil. « *Je cherche une école pour mon fils de 4 ans et demi. Il n'y est jamais allé. Et aussi pour ma fille de 9 ans* », admet Sarah, installée depuis plusieurs jours

sur une aire sauvage, face au magasin Leroy-Merlin d'Isneauville. Avec elle, sa sœur, maman aussi d'une fille de 12 ans qui suit des cours par correspondance au Cned et d'un garçon de 8 ans, « *qui ne sait pas lire et n'a jamais été scolarisé parce que les maires ont toujours refusé de les prendre* ». À Isneauville, Pierre Peltier, le maire incriminé, rétorque qu'il n'a donc aucune obligation envers ces enfants, sans adresse légale dans sa commune. Les familles attendront d'avoir une place sur l'aire autorisée** la plus proche, à Bois-Guillaume. Gilbert Renard, le maire, a ainsi inscrit huit enfants en cette rentrée, dont deux en maternelle. « *C'est plus que les années précédentes* », convient l' élu qui partage l'aire d'accueil avec Bihorel. En 2009, sur neuf enfants résidant sur cette aire aucun n'a fréquenté d'école. Et un seul était inscrit à la rentrée 2014. « *C'est bien de constater que les choses progressent* », poursuit l' élu en évoquant aussi une note des services de l'État qui demandent aux maires d'être particulièrement vigilants sur l'assiduité des enfants. Gilbert Renard ne cache pas la complexité à remplir cette obligation de s'assurer à chaque instant que l'ensemble des enfants sur le territoire communal ont accès à l'instruction. « *Si les aires d'accueil étaient plus nombreuses, cela faciliterait la tâche des parents qui pourraient inscrire plus facilement leurs enfants* », propose l' élu. Mont-Saint-Aignan par exemple n'a toujours pas d'aire d'accueil...

Au Grand-Quevilly, malgré une aire de vingt-cinq emplacements, aucune demande d'inscription n'a été enregistrée à deux jours de la rentrée. « *En général, elles arrivent plus tard* », confie le service de scolarité. Petit-Couronne qui assure l'accueil des enfants de cette aire en centre de loisirs a déjà prévu d'ouvrir les portes de la bibliothèque municipale à ces gosses emmenés par le relais accueil. C'est l'investissement à faire pour faciliter l'intégration des enfants. À Darnétal, l'installation de bungalows sur l'aire d'accueil va dans ce sens. Comme [à Saint-Étienne-du-Rouvray où douze familles sur deux générations qui ont connu l'aire «sauvage» des Graviers ont intégré en 2014 des logements « en dur »](#) doublés d'un emplacement pour les caravanes. Shelly était de ceux-là.

* **Son prénom a été changé**

** **La création d'aires d'accueil est obligatoire pour toutes les communes de plus de 5 000 habitants avec la loi Besson de 1990. La Métropole assume cette compétence et gère dix aires**

allant de 4 à 25 emplacements.

Retrouvez notre interview de Muriel Le Roux sur paris-normandie.fr

Sur la route de l'école dès trois ans

Une semaine pour le temps de l'enfant, jusqu'au 4 septembre, en prévision de la rentrée scolaire. C'est ce que propose l'association accueillant 1 000 personnes issues des gens du voyage, domiciliées dans l'agglomération rouennaise. Entretien avec la directrice du centre social, Muriel Le Roux

Quelle est la raison d'être de ce centre social ?

Muriel Leroux : « C'est un centre agréé par la CAF, basé à Sotteville-lès-Rouen. Il y en a aussi dans les autres départements. C'est une maison de proximité qui accompagne les habitants. La particularité du centre de Sotteville-lès-Rouen est d'accueillir le public des gens du voyage. L'association est le fait d'une poignée d'élus. Elle date de 1995, compte neuf salariés. Nous œuvrons l'échelle de la métropole rouennaise ».

Pourquoi cibler aujourd'hui la scolarisation des enfants du voyage ?

« La grosse problématique des gens du voyage, c'est bien la scolarisation des enfants, en maternelle et en primaire au premier chef. Ils sont Français, n'ont pas de problème de nationalité. Mais les parents ne scolarisent pas souvent leurs enfants. J'ai connu une aire d'accueil à la jonction de Petit-Couronne et du Grand-Quevilly où, pendant vingt ans, aucun enfant n'était scolarisé... Or les enfants ont besoin d'aller à l'école, comme tous les autres, tandis que leurs parents ont un vrai ancrage dans la région. Ces enfants sont trop souvent illettrés, ou connaissent de grosses difficultés de lecture et d'écriture ».

En quoi consiste cette semaine de sensibilisation ?

« Elle est destinée aux familles mais aussi aux élus, aux partenaires, à tous ceux qui œuvrent autour de l'accueil des gens du voyage. Nous allons évidemment parler de l'école mais aussi des loisirs, de culture, de sport... Nous allons à la rencontre des familles sur les aires d'accueil. La semaine propose des ateliers parents-enfants (fresque collective, ciné débat...), un banquet, un

concert en plein air, de la pratique sportive... »

Où en est l'accueil des gens du voyage plus généralement ?

« L'accueil est toujours lié à la loi Besson obligeant les communes de 5000 habitants et plus à prévoir une solution. Mais c'est loin d'être le cas. Dans l'agglomération rouennaise quoi qu'il en soit, nous comptons toujours trois aires d'accueil historiques : Sotteville, Rouen/Petit-Quevilly et Petit-Couronne/Grand-Quevilly. S'y ajoutent de plus petites aires comme à Darnétal, Oissel, Grand-Couronne, Bois-Guillaume et Saint-Pierre-lès-Elbeuf. Le prochain schéma départemental d'accueil réfléchit à la signature de bail pour les gens du voyage, à de l'habitat adapté... En attendant, la scolarisation, trop en retrait, occupe nos esprits ».

Plus d'infos au 02 35 58 06 78 et sur centresocial@ragv.fr